



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>
insta : https://www.instagram.com/ecole_francaise_de_belgrade/



Compte rendu du Conseil d'établissement du 11 février 2025

Présents au Conseil d'établissement :

Représentants de l'administration : Mmes Françoise LEROY, Provisure ; Murielle DUCROO, Directrice du primaire, Ms Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif ; Laurent PSALMON, Provisur-adjoint.

Représentant des parents d'élèves : Mme Sophie DE LA MORINIÈRE ; M Dusan DENIC.

Représentants du personnel enseignant du 1^{er} et 2^d degré : Mmes Nathalie PETROFF, Claire DEMEL, Marie STOCHITCH ; M Nathanaël BARESCH.

Représentant du Personnel non enseignant : M Goran GAVRILOVIC

Représentant des élèves : Eva GRBOVIC

Excusés : M Vasseur, chef du secteur Europe, représentant de l'AEFE, Mmes Catherine Maurat et Morgane ESVAN, membres du Conseil de Gestion, M PIERRET, COCAC, M HAIOUN, Attaché de coopération culturelle, M MEYDAN, Consul de France en Serbie, Asja IVANISEVIC, vice-présidente du CVL, Mme MARQUIER, représentante des parents.

Absents : M GRASSER ; conseiller consulaire, Pavle BESLAC, représentant des élèves.

Vérification du quorum : sur 15 membres avec voix délibérative, 12 sont présents, la séance est ouverte à 16h41.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme DE LA MORINIÈRE, représentante des parents d'élèves.

La proviseure, Mme Leroy, souhaite la bienvenue à tous les participants.

1. Adoption de l'ordre du jour

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté.

2 Adoption des procès-verbaux

La séance débute par l'adoption des procès-verbaux.

Le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 19 novembre 2024, figurant en PJ de la convocation, est mis au vote.

Un représentant du personnel enseignant souhaite apporter une modification au procès-verbal afin d'y faire figurer le nom des personnes présentes lors du Conseil d'établissement du 19 novembre 2024 ainsi que les excusés et les absents.

Un représentant des parents d'élèves fait aussi remarquer que les personnes ayant voix délibératives qui ont quitté le Conseil d'établissement en cours de séance n'ont pas été formalisées dans le compte-rendu.

Mme LEROY prend note des remarques et le compte-rendu modifié sera remis en signature.

- **PV du 19 novembre 2024 avec les modifications demandées :**

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 19/11/2024 est adopté

Le procès-verbal de la séance du conseil d'école du 05 février 2025 est mis au vote :

Un représentant du personnel enseignant porte à l'attention du Conseil que les deux conseils (d'établissement et d'école) sont trop rapprochés en date, ne permettant pas un temps de relecture suffisant. Il ajoute aussi, que lors du Conseil d'école, le calendrier scolaire 2025-2026 a été seulement présenté sans demande d'avis consultatif des membres. Il souhaiterait qu'il soit rajouté, dans le compte-rendu du procès-verbal du Conseil d'école dans la rubrique calendrier scolaire, l'absence d'avis consultatif des membres du Conseil.

Mme LEROY accepte la requête et fera modifier le procès-verbal.

- **PV du Conseil d'école du 05 février 2025 avec les modifications :**

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 05/02/2025 est adopté.

3 Vie de l'établissement

Calendrier scolaire 2025-2026 :

Mme LEROY présente le calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2025-2026.

Les dates de congés intermédiaires sont choisies pour respecter au mieux l'alternance entre périodes travaillées et périodes de repos.

Au niveau de la zone, la mise en œuvre des plans de formation des personnels nécessite de disposer d'un nombre suffisant de semaines communes travaillées par tous les établissements.

La pré-rentrée des enseignants ne peut avoir lieu avant le 1er septembre pour tenir compte des dates de détachement des personnels nouvellement recrutés.

Ce calendrier a fait l'objet d'un travail de concertation préalable avec le Conseil du second degré, la CDS et le conseil des maîtres. Il a également été présenté en Conseil d'école.

Un représentant du personnel enseignant demande la modification des dates des vacances de Noël afin d'avancer la date de départ. La date de départ initialement prévue était le mardi 23 décembre après l'école pour un retour le lundi 12 janvier matin pour un nombre total de 916h et 176 jours de classe sur l'année.

Après discussion, il est proposé au vote un départ en vacances le mardi 23 décembre après-midi et un retour le lundi 12 janvier au matin soit 913h et 176 jours de classe sur l'année.

- **proposition du calendrier scolaire 2025-2026 :**

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition du calendrier scolaire est adoptée.

- **Informations sur le budget 2025**

M Martinovic présente le budget 2025.

Point important : le budget 2025 est présenté à l'équilibre. Les frais de scolarité subissent une augmentation de 9% à la rentrée de septembre. Une augmentation de salaire des personnels de droit local est envisagée sur la base d'un effectif de 500 élèves à cette même rentrée.

4 Pédagogie

4.1 Voyage pédagogique "Raid Blanc"

Le Raid blanc est un projet organisé à l'échelle de la ZESE. Il se déroule en Bulgarie du 10 au 14 mars.

L'équipe qui représente l'établissement se compose de 10 élèves (5 filles et 5 garçons) du cycle 4.

Il s'agit d'un programme sportif avec des activités de ski (vitesse, slalom, snowboard) et d'activités annexes (randonnée, trail nocturne, courses de luges, relais en raquette...)

Forfait de 460 euros par participant (frais d'hébergement, de restauration, de transfert vers la station de ski, location du matériel et mise à disposition des moniteurs). Le coût du trajet Belgrade – Sofia n'est pas compris dans ce forfait et est en cours d'estimation.

Mme LEROY propose le vote d'un budget maximum de 600 euros par participant pour le voyage pédagogique « Raid Blanc ».

- **proposition de budget maximum de 600 euros par participant :**

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition d'un budget maximum de 600 euros par participant est adoptée.

M Martinovic quitte le Conseil à 17h25.

4.2 Retour sur les portes ouvertes en maternelle

Vendredi 07 février était organisée une opération Portes ouvertes en maternelle.

Objectif : faire connaître notre école à de nouvelles familles, mettre en lumière la spécificité de l'école maternelle dans le système éducatif français.

5 nouvelles familles ont été accueillies.

Elles ont pu bénéficier d'une présentation du système éducatif français et de la maternelle, d'un temps d'échange avec Anna Markovic, PE en TPS-PS puis d'une visite des locaux.

Nous envisageons de renouveler cette opération au printemps.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 sont ouvertes aux nouvelles familles depuis le 07/02.

4.3 Point Parcours Avenir

Mr Psalmon présente les points suivants :

-Mission orientation : Madame CHAT, Psychologue de l'éducation nationale dans l'académie de Grenoble, est intervenue à l'EFB du 14 au 16 janvier. Elle a rencontré de nombreux élèves et familles en entretien individuels. Une réunion de présentation de PARCOURSUP a été organisée à destination des parents de 1^{ère} et de Terminale. Madame CHAT a également participé à des temps d'animation autour de l'orientation dans les classes de 2de.

Elle a remarqué les bonnes connaissances de nos élèves en matière d'orientation.

-Forum des métiers le 15 mars : dans le cadre du Parcours Avenir, un forum des métiers est organisé à l'EFB à destination des élèves de 5^{ème} et de 3^{ème}. Ce sera pour eux l'occasion de développer leur curiosité envers la diversité des métiers. Nous remercions les 19 parents qui se sont déjà signalés pour présenter leur parcours professionnel (en français, en serbe ou en anglais).

-Calendrier Parcoursup : Les élèves formulent leurs vœux jusqu'au 13 mars. Ensuite ils complètent leurs dossiers jusqu'au 02 avril. Les équipes pédagogiques et de direction complètent la fiche Avenir qui met en valeur les compétences et qualités de l'élève. La phase d'admission principale débutera le 02 juin.

4.4 Parcours SANTE

Mr Psalmon et Mme Ducroo présentent le point d'étape.

Le CESCE s'est réuni le lundi 03 février.

Un point a été fait sur le calendrier prévisionnel des actions.

La semaine du bien-être à l'école élémentaire aura lieu pour sa 2^{ème} édition du 19 au 23 mai.

Une semaine de la santé sera organisée du 07 au 11 avril au secondaire (le 07 avril est la journée internationale de la santé).

Notre infirmier est désormais formateur secouriste. Il assurera la formation PSC1 auprès des élèves de 3^{ème} au mois de juin.

La formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) sera aussi dispensée aux élèves de CM2.

Des actions « égalité » sont prévues sur la semaine du 10 au 14 mars.

Dans le cadre du projet développement durable, un dossier de labellisation sera déposé fin avril auprès de l'AEFE avec pour objectif l'obtention du label de niveau 1.

4.5 Ouverture d'un BFI section américaine à la rentrée 2025

La demande d'ouverture d'un parcours menant au Bac français international (BFI) a reçu un **avis favorable** du MENJ.

Cf [l'arrêté du 18 décembre 2024 fixant la liste des sections internationales et classes menant au baccalauréat français international \(BFI\) dans les écoles, collèges et lycées](#) à la rentrée 2025 (en PJ) paru ce jour au JORF.

Il s'agit de l'ouverture d'un BFI section américaine.

Ce parcours se déroule sur le cycle terminal (1^{ère} et Tale)

Le BFI offre une nouvelle opportunité pour nos élèves, une voie d'excellence reconnue dans les formations de l'enseignement supérieur.

Il vise à améliorer la maîtrise des langues à un haut niveau de compétences, valoriser la qualité du cursus de l'élève. Le BFI permet de renforcer la visibilité et l'attractivité du baccalauréat français dans le monde.

Il comporte des enseignements complémentaires spécifiques : approfondissement culturel et linguistique, enseignement connaissance du monde et un enseignement de discipline non linguistique obligatoire, portant sur l'histoire-géographie.

Une sélection est prévue à l'entrée dans ce BFI : entretien de motivation avec les professeurs, très bon niveau en français, niveau en anglais au moins B2, résultats scolaires, avis du conseil de classe sur la capacité à s'engager dans un cursus exigeant.

Mr DENIC quitte le Conseil à 18h00.

4.6 Point sur les examens et l'organisation des révisions de fin d'année

Mr Psalmon présente les informations relatives aux examens en cours et en fin d'année.

Calendrier des épreuves du baccalauréat

Calendrier des épreuves du baccalauréat de français

Calendrier des épreuves du DNB

A ces examens, s'ajoutent les certifications en langues.

Il présente également les modalités des révisions pour les différents niveaux concernés.

Des révisions encadrées par les professeurs sont proposées aux élèves des classes à examen.

4.7 Bilan du projet d'établissement 2020-2024

Le bilan est en cours d'écriture, voici un extrait des éléments notables :

-points positifs et atouts de notre école :

- Résultats aux examens
- Politique des LV, PARLE
- Parcours avenir
- Pôle inclusion

- Climat scolaire, pHARe, évènements fédérateurs...

-points d'amélioration

- Maîtrise de la langue française, langue de communication et de partage
- Faire communauté
- Association des anciens élèves
- Périscolaire
- Attentes fortes des élèves sur le bien-être à l'école
- Pédagogie innovante
- Liaisons inter degrés et inter cycles
- Diversification de l'offre éducative
- Lisibilité des parcours LV
- Gestion des espaces
- Formation continue
- École inclusive
- Notoriété sur Belgrade et dimension internationale de l'EFB

Un premier groupe de travail sur le nouveau PE a été réuni le 30 janvier sur la thématique du bien-être à l'école.

5 Questions diverses

Aucune question diverse.

Mme LEROY clôture le Conseil d'établissement à 18h30.

Secrétaire de séance :

Mme Sophie DE LA MORINIÈRE

